



Promenade familiale Pour découvrir THAON ,

Ses vieilles pierres, ses chemins bucoliques, mais aussi ses sculptures contemporaines

Distance : 7 kms

Durée du circuit : 2 heures 45,
d'un pas tranquille.

Départ de la Mairie de Thaon
Parking de la MTL derrière la Mairie.



En descendant du parking de la MTL, prendre à gauche jusqu'à la place de la Criée, puis emprunter à gauche la rue de la Forge.

Au n° 6 « la grange » admirer les gargouilles et les diabolins.

De l'impasse de la Forge sur votre gauche, vous pouvez voir une sculpture de Serge Saint près du restaurant scolaire.

<http://sergesaint-sculpteur.pagesperso-orange.fr/>

Au bout de la rue, prendre à droite la rue de la Vallée, vous arrivez Place Louis XIV –buste sur la maison en face de la boulangerie- Passer à droite du 8 à Huit pour rejoindre la rue du Lavoir et, à 100 mètres sur votre gauche, vous pouvez voir l'emplacement d'un ancien lavoir sur le Chiromme.

Continuer rue du Lavoir et monter à droite vers la rue des Vieux Métiers ; après le N° 14 de la rue du Lavoir et avant la première maison du lotissement, emprunter à droite le chemin herbeux qui contourne tout le lotissement pour déboucher en haut de la rue de Bombanville.

Traverser la rue pour rejoindre le chemin.

Sur la droite, vous avez une vue sur l'église de Cairon. Suivre ce chemin jusqu'à la première maison et bifurquer à gauche, vous apercevez les toits du manoir de Bombanville.

Au bout du sentier, aller à droite sur la route de Bombanville. Vous passez devant le manoir. En continuant sur la route vous traversez la Mue et admirez le magnifique platane sur la droite avant de passer devant le Moulin du Vivier, connu dans les années 70 sous le nom de « Mine à Poivre », boîte de nuit prisée des Caennais. Après la partie boisée, prendre à gauche le chemin qui monte dans la plaine.

De ce point de vue vous apercevez à droite le CHU et Villons les Buissons, derrière vous Cairon. Le carré d'arbres devant vous s'appelle « Jérusalem » car, il se dit, qu'un seigneur de Fontaine Henry, de retour de croisade, a laissé son troupeau se reposer en ce lieu avant de regagner son château.

Suivre le chemin qui tourne deux fois à gauche, après le premier virage, vous voyez sur la droite et de droite à gauche : Colomby sur Thaon, Basly, Bény sur Mer et, dans les arbres, le haut du château de Fontaine-Henry. En face de vous Thaon et à l'horizon le Fresne-Camilly. Si le temps est clair vous apercevez sur la gauche le Mont Pinson et son antenne.

Descendre le chemin jusqu'au moulin au Breton (propriété privée sur la gauche). Emprunter le sentier à droite, vous allez longer un bief de la Mue et arriver au Moulin de Barbières, colonie de vacances, propriété de l'U. N. C. M. T. ; dans le parc vous pouvez voir une sculpture de Serge Saint. Vous arrivez sur la départementale que vous empruntez à gauche.

Passer devant le château (le parc est ouvert au public du 14 juillet au 25 août), emprunter la rue Pierre Elliott-Trudeau et continuer sur le chemin de droite pour rejoindre la Vallée à 500 mètres.

Sur la droite vous découvrez le Moulin de la Vallée et, sur votre gauche la « Vieille Eglise », église romane du XI^{ème} siècles (visites guidées tous les dimanches après-midi en juillet et août par l'association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon).

<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>

Continuer le chemin jusqu'au pont qui enjambe la Mue, emprunter le sentier sur votre gauche pour rejoindre, par un petit raidillon la D170, vous arrivez face à Notre Dame de Fontaine-Henry, érigée le 18 septembre 1881.

Sur votre droite vous trouvez un espace aménagé permettant de pique-niquer.

Suivre la départementale sur votre gauche pour rejoindre le parking et redescendre vers la vallée par le sentier à gauche.

Au bout du sentier, remonter à droite.

Le chemin aboutit sur la Place de l'Ancien Presbytère (ferme du château typique des constructions du Bessin).

Aller à droite rue de la Forge, puis à droite rue des Ecoles.

Vous arrivez à l'Eglise Saint Pierre (dite nouvelle Eglise), à l'intérieur vous pouvez voir deux magnifiques sculptures en bois : une Vierge à l'Enfant de Mabel Gardnet et Saint Pierre de Morlais Troman.

A gauche de l'église emprunter la rue du Château d'eau, puis la deuxième rue à gauche (rue Saint Martin), au « stop à 25 m », prendre à gauche le chemin qui vous mène à l'ancienne salle paroissiale en cours de rénovation, future salle d'exposition.

Une sculpture de Serge Saint y sera installée.

Aller à droite, rue du Val Amphrye, traverser la rue du Bigard, puis remonter jusqu'à l'entrée du tennis pour redescendre au parking en longeant le terrain de sport.

Ce circuit peut être téléchargé sur le site de la Mairie, où il sera actualisé :

www.mairiethaon14.fr